



## Agir pour l'organisation des territoires

### FICHE ACTION N° 17-3

## Organisation territoriale des services à la personne -

Alimentation - Nutrition - Prévention - Santé

Référence à l'Axe de la Charte du Pays :

Faire de la qualité de vie un atout du développement durable

Référence à l'axe n° 4 du contrat de développement territorial  
2007/2013 :

Assurer la promotion du territoire et le développement de services à la population

### MOTIVATION DE L'ACTION

Contexte de l'action et descriptif général :

Le contexte socio-économique particulièrement difficile entraîne des modifications de comportements qui deviennent néfastes pour la santé, dont la malnutrition, au sein de toutes les tranches d'âges et toutes catégories socio-professionnelles confondues, et particulièrement les personnes en situation de précarité. Un certain nombre d'indicateurs montrent la nécessité d'engager des actions à caractère éducatif, dès le plus jeune âge.

En lien avec les objectifs fixés par le Programme National Nutrition Santé (PNNS\*) et le Plan Régional de Santé Publique (PRSP\*) de Bourgogne, le Pays de Nevers Sud-Nivernais souhaite favoriser l'émergence d'actions complémentaires, notamment par la mise en place d'outils, à caractère éducatif et de prévention accessibles à un public élargi, en associant les partenaires socio-éducatifs, les collectivités locales, commerçants et la grande distribution.

Le Pays fait le choix du portage de repas à domicile comme l'un des outils de base de la démarche éducative, dans un souci de développement de la qualité en lien avec les producteurs et commerçants locaux visant une distribution auprès d'un public large : scolaire, péri-scolaire, familles, actifs, entreprises, personnes âgées, tout en veillant à assurer la promotion du produit. Au-delà d'assurer la qualité alimentation variée/santé, il s'agit de permettre l'émergence de services annexes/animation de prévention et d'éducation auprès des structures concernées (centres de loisirs, établissements scolaires, restaurations d'entreprises...) nécessitant la formation des personnels mais également auprès des familles (cours de cuisine,...) et dans le cadre du maintien de la personne âgée à domicile. Le CLIC Nevers Sud-Nivernais participe à

cette démarche par la mise en place de son action « bien vieillir dans son quartier, dans son village » (cf. fiche-action n° 22 – action 1) en cohérence avec le programme national « bien vieillir » qui s’inscrit dans le cadre du programme PNNS.

Cependant l’offre actuelle se révèle insuffisante sur le territoire au regard des lieux de consommation disparates et de l’absence de services de qualité autour du temps de repas, hors soin et prestation à domicile, ce qui nécessite au préalable la réalisation d’une étude particulière.

### Résultats attendus et impacts de l’action :

Sensibilisation de la population aux enjeux d’une alimentation équilibrée.

Mise en place un observatoire local dans la construction de réponses de qualité, adaptées, synonymes d’un territoire dynamique et performant en faveur des habitants et, notamment des personnes âgées et/ou aux personnes handicapées (liens avec l’étude « bien vieillir » du CLIC).

Meilleure couverture organisationnelle du territoire pour le portage des repas, l’acheminement d’une production de qualité égale à l’ensemble des populations concernées.

Complémentarité au titre de l’économie sociale et solidaire.

Formation des professionnels socio-éducatifs

Création d’emplois dans le cadre de l’insertion et/ou la mise en commun de l’organisation territoriale de nouveaux moyens de production, l’acheminement de repas et la mise à disposition de nouveaux services avec un souci de qualité-coût optimisés.

### Contribution de l’action à la mise en œuvre de la stratégie de développement local (au regard du projet du territoire) et régional (au regard notamment des priorités d’intervention)

Cette action répond aux valeurs de solidarité entre les territoires, de qualité des services rendus dans un souci de dynamisme territorial visant à renforcer la cohésion économique et sociale par une meilleure accessibilité aux services et aux emplois.

Les actions identifiées dans la thématique s’inscrivent dans la stratégie de développement global définie par le Pays au présent contrat :

- Aider à la création d’entreprises et développer les liens entre les différents acteurs
- Assurer une gestion plus stratégique et prévisionnelle des ressources humaines
- Déployer sur l’ensemble du territoire des services adaptés :
  - Agir pour :
    - L’organisation des territoires
    - Le transport et la mobilité
    - Le sport
    - Les quartiers
    - Les personnes âgées
  - Faciliter l’accès aux ressources multimédia et contribuent aux priorités définies par :
  - L’Etat : adaptation des services au public et accompagnement des stratégies innovantes en matière de services à la personne – développer les services en faveur des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile, notamment le portage de repas
  - La Région au travers d’un projet territorial de santé en favorisant l’information, la prévention et la diffusion des questions de santé, par le biais également des actions ciblées au Programme Régional Nutrition Santé ainsi qu’au CIP Industrie Alimentaire concernant notamment un soutien aux actions à destination de la restauration collective pour qu’elle s’approvisionne davantage en produits issus des filières agroalimentaires régionales, au développement de thématiques liées à l’alimentation (nutrition), l’équilibre alimentaire en relation étroite avec le pôle compétitivité VITAGORA ;

- Le Département dans le cadre d'un soutien à la mise en œuvre des actions relatives au portage de repas en milieu rural et à la création de lieux de mutualisation des services publics et à la personne

## Plus-values

Qualité de vie et limitation des dépenses de santé : retardement de la dépendance et meilleur état de santé général de la population  
 Education à la santé, prévention accompagnée pour toutes les catégories d'âge  
 Equité de traitement sur le territoire  
 Renforcement du lien social et intergénérationnel  
 Meilleure coordination des acteurs de terrain et mise en œuvre de formes nouvelles d'organisation des territoires  
 Sensibilisation à la qualité nutritionnelle  
 Valorisation des produits locaux  
 lien entre produits locaux et portage de repas

## Caractère intercommunal de l'action

L'échelon intercommunal reste pertinent dans l'optimisation des services.

## Caractère durable de l'action

Cohésion sociale  
 Lutte contre le changement climatique - rationalisation des déplacements

## Articulation Pays-Agglomérations - Villes intermédiaires

## TYPES D' ACTIONS ELIGIBLES et premières déclinaisons opérationnelles possibles (opérations)

*Intitulé : étude diagnostic territorial du portage de repas*

- Etat des lieux du portage des repas
- 1**
- 1.1. cartographie actuelle et organisation territoriale** - analyse de la production, distribution, consommation, lien avec l'alimentation-nutrition-prévention-santé et l'encadrement économique de l'existant (en lien et en prolongement du PNNS\* et PRSP\* ainsi que le programme national « bien vieillir ») ;
  - 1.2. analyse des coûts de l'ensemble du processus des services ;**
  - 1.3. hypothèses de mise en œuvre des modalités d'une organisation territoriale complétée alliant alimentation de qualité pour le plus grand nombre et nouveaux services** (étude de besoin locaux, mutualisations de services, apports à caractère social, identification de zones géographiques porteuses, structuration juridique, co-financeurs potentiels...).

Cette démarche sera conduite en lien avec la fiche action n° 5 - action 3

2	<p><i>Intitulé : Soutien aux investissements</i></p> <p>En fonction des résultats de l'étude diagnostic préalable ; installations pour la production de repas, acquisition de matériels, véhicules adaptés</p>
3	<p><i>Intitulé : Soutien à des actions de prévention et d'éducation à la santé</i></p> <p><b>3.1. soutien aux initiatives à caractère éducatif et de projets en faveur des jeunes publics, adolescents et familles sur la base de diagnostics, en références et prolongement des programmes PNNS*, PRPS*, GRPS*.</b></p> <p><b>3.2. soutien à des actions à caractère de prévention du public de plus de 50 ans en prolongement des programmes financés par des crédits sectoriels</b></p> <p>Les actions proposées et soutenues par le Pays entrent dans le prolongement des priorités des programmes PNNS*, PRSP* et « bien vieillir »</p>

\*PNNS : Plan National Nutrition Santé PRSP : Programme Régional de Santé Publique de Bourgogne  
GRSP : Groupement Régional de Santé Publique

## MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS

1. 2. 3.	Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre. EPCI, collectivité locale, association
----------	--

## CRITERES SPECIFIQUES ET CONDITIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE

	Justificatifs portant sur l'implication intercommunale	Justificatifs portant sur l'éco-conditionnalité
1	Organisation du territoire, mutualisation	Rationalisation des déplacements
2	Mise en place d'actions dans un cadre intercommunal et dans une logique de mutualisation et de pluralité des services proposés.	
3	Actions à l'échelon intercommunal (milieu scolaire, centres sociaux, associations, ...) hors PRPS et PNNS.	
	<b>Autres disposition particulières :</b>	
	Les groupes de travail « alimentation, nutrition-prévention, santé et nouveaux services » de la commission SERVICES à la POPULATION nommeront un comité technique chargé du suivi de l'opération, de favoriser le lien entre les acteurs et d'initier des actions dans ce contexte	

## PREMIERS CADRAGES FINANCIERS

	Types de crédits (territoriaux/sectoriel)	Taux d'intervention (définition d'une fourchette)	Fléchage sur volet 1 ou volet 2
1		CPAM	

2	Pays	Département	FDP	20 %	
3	Pays	Département	FDP	20 %	

## DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

cohérence des actions menées avec les critères déterminés dans les textes PNNS, PRSP et le programme nationale « bien vieillir »

évolution de la pratique éducative autour du repas

palette de services annexes proposés

amélioration de la qualité de vie des familles et des habitants